

Sous-section 3.—Salaires et gages dans les industries manufacturières

En 1944, les 28,483 établissements relevés emploient 192,558 personnes à salaire et 1,030,324 à gages, soit un total de 1,222,882. Sur chaque millier de personnes employées dans les manufactures, 157 sont classées comme employés à salaire et 843 comme employés à gages, qui gagnent respectivement 20·6 p. 100 et 79·4 p. 100 du montant total versé en rémunération.

Un des traits saillants de ces dernières années est la différence moins marquée entre salaires et gages moyens annuels. Alors qu'en 1939 la moyenne des gages annuels est de 55·8 p. 100 seulement des salaires annuels moyens, en 1943 le pourcentage monte à 75·8 et diminue à 72·0 en 1944. Cette tendance à l'égalisation est, en partie, due aux contrôles exercés par l'Etat qui tendent à stabiliser les salaires encore plus que les gages. L'augmentation des gages moyens est aussi attribuable au fait que de nombreux employés à gages travaillent dans les industries très rémunératrices du fer et de l'acier et à l'augmentation des heures de travail, dont certaines sont payées comme surtemps.

En Ontario, la proportion de femmes à salaire est plus élevée que dans les autres provinces. La même situation existe dans le Québec en ce qui concerne les employés à gages, sans doute à cause des industries textiles. L'importance des industries textiles comme source d'emploi pour les femmes est illustrée de façon frappante par le fait que 29 p. 100 de toutes les femmes employées à gages dans les industries manufacturières canadiennes en 1944 sont dans le groupe des textiles. Normalement, le pourcentage est beaucoup plus élevé. En 1942 et en 1944 un grand nombre de femmes sont employées à gages dans l'avionnerie et dans l'industrie des produits chimiques divers. Pour cette raison le pourcentage de femmes employées dans les textiles décline.

Le salaire moyen au Canada en 1944 est de \$2,171, soit \$425 ou 24·3 p. 100 de plus qu'en 1939. Les salariés de l'Ontario, avec \$2,273, touchent le salaire le plus élevé. La Colombie-Britannique vient ensuite (\$2,190), suivie du Québec (\$2,159). Le siège social de plusieurs grandes compagnies est établi à Montréal, Toronto, Vancouver et Winnipeg, ce qui tend à élever le salaire moyen des provinces où sont situées ces villes.

21.—Salaires et gages payés dans les industries manufacturières, par province et groupe industriel, 1944, et totaux d'années représentatives, 1917-1943

Année	Salaires				Gages			
	Salariés		Tous salaires	Salaires moyens	Employés à gages		Tous gages	Gages moyens
	Hommes	Femmes			Hommes	Femmes		
	nomb.	nomb.	\$	\$	nomb.	nomb.	\$	\$
1917.....	64,916		85,353,667	1,315	541,605		412,448,177	762
1920.....	78,334		141,837,361	1,811	520,559		575,656,515	1,106
1922.....	71,586		129,836,831	1,814	364,670		359,560,399	935
1924.....	54,379	15,641	130,344,822	1,857	322,719	94,871	404,122,853	968
1926 ¹	58,245	17,092	142,353,900	1,890	374,244	109,580	483,326,342	999
1929 ¹	67,731	21,110	175,553,710	1,976	454,768	122,922	601,737,507	1,042
1930 ¹	64,161	20,550	169,992,216	2,007	416,790	113,195	527,563,162	995

¹ Les moyennes d'employés à gages et de gain de 1931 à 1943 sont strictement comparables avec celles des années jusqu'en 1925, mais non pas avec celles des années intermédiaires. Les chiffres des dernières années—comme des premières—représentent le gain d'hommes-années complètes de travail sans tenir compte des périodes de chômage. La différence n'est que d'environ 3 ou 4 p. 100 dans le total et concerne surtout les industries saisonnières.